

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

L'Abeille.

Pl. 1.

PETIT SEMINAIRE DE QUÉBEC, 19 AVRIL, 1849.

No. 20.

L'ENFANT ET LE TAS DE NEIGE. Fable.

Sur un monceau de neige un jeune polisson
Grimpe avec d'autres camarades,
Et, de là, par maintes gourmandises,
Les jette à terre sans façon.
Après un tel exploit, notre drôle commence
Par s'asseoir fièrement sur ses trépas conquis,
Et d'un ton rempli d'arrogance,
Il parle en souverain à ses jeunes amis.
Mais dans le même instant que de haut de son siège
Il marque ses sujets à leur dicte la loi,
Le soleil paraît, fond la neige,
Et détrône le petit roi.

Faisait de Vernueil

— 10 —

SOVERAINETÉ TEMPORELLE DU PAPE.

(Suite et fin.)

Rome avec le Pape est à la tête de l'Italie; sans Rome, et sans le Pape, l'Italie est décapitée. " Je suis Italien, disait le comte Rossi, et c'est un des motifs de mon dévouement au Pape: la Papauté est la seule grandeur vivante de l'Italie. " Les révolutionnaires eux-mêmes ont rendu hommage à cette vérité en voulant faire du Pape le chef de la République Italienne. Les Papes ont toujours généreusement travaillé, pacifiquement combattu pour l'unité, pour l'indépendance, pour la nationalité de l'Italie. Seule, Rome est demeurée constamment Italienne; elle n'a été ni normande comme Naples, ni espagnole ou allemande comme Milan, ni héralde, ni lombarde ni gauloise. Le Pape est le seul souverain en Italie qui ne soit pas étranger. Lors même qu'il est personnellement d'une autre nation, il n'emmène avec lui ni dynastie, ni armée, ni rien de sa patrie.

Sans le Pape, Rome n'aurait pas plus de privilèges que Florence ou Naples. L'unité politique absolue de l'Italie est impossible depuis des siècles; quoi de plus désirable que cette unité morale sous un chef d'un caractère auguste et sacré ?

Les Papes ont préservé l'Italie d'une complète invasion des barbares. L'indépendance italienne a été conquise sous Alexandre III, plus encore par l'autorité pontificale que par les armes. Plus tard, l'Italie a été *Verbe* de son Pape; durant cette *Captivité de Babilone*, qu'a-t-on vu? L'indépendance intérieure des villes a été soumise à une suite de petits tyrans, dont les excès firent regretter avec colère l'éloignement de la Papauté. Les Papes reviennent, mais leur pouvoir a é-

té affaibli, l'Italie s'abaissa sous les Communes révolutionnaires; ce serait peut-être la malédiction du sol européen.

" Rome chrétienne, dit l'auteur du *Génie des Chrétiens*, n'a été pour le monde moderne, ce que Rome païenne fut pour le monde antique, le lien universel. "

" Pensez-vous, dit le *Courrier français*, que ce fût un progrès que cet antécédent, sagement d'un pouvoir qui est aujourd'hui le seul bien des nationalités éparpillées sur la terre. N'y a-t-il donc pas, par le monde, assez d'éléments de désunion et de discorde?... "

Crois-tu, par hasard, que le vieux trône de Jessé perdant dix-huit siècles de sève et de vie, ait jeté dans la terre des racines si peu profondes et si fortes qu'on puisse l'arracher sans le secouer fortement et sans l'ébranler? Ah! soyez-en persuadés il ne tombera pas sans remuer et sans troubler jusque dans ses profondeurs les plus intimes la société, et peut-être même sans l'étrangler dans sa chute! "

Pendant que les passions et les égoïsmes contraires excitent partout l'anarchie, n'est-ce pas un bonheur pour les sociétés que cette Souveraineté providentielle qui maintient le principe du respect et de l'autorité? Non, non! " Jamais il ne fut plus nécessaire dit M. Guizot, d'avoir une autorité qui soit acceptée et sentie comme un droit, sans avoir besoin de recourir à la force; une autorité devant laquelle l'esprit s'incline sans que le cœur s'abaisse (a), et qui parle d'en haut avec l'empire, non pas de la contrainte et pourtant de la nécessité... c'est là vraiment l'autorité: où manque l'autorité, quelle que soit la force ou la prépondérance du monde, l'obéissance est précaire ou basse, toujours près de la servilité ou de la rébellion. "

En éloignant le Pape de l'Europe, vous accomplissez les vœux des agitateurs, vous brisez le lien qui unissait les hommes et le frein de leur orgueil.

Disons-le avec amour et fierté: si l'Europe domine le monde, c'est à l'Évangile qu'elle le doit, à Rome, au Pape.

Voltaire (*témoin non suspect*) l'avoue, et qui ne le sait? " Le règne serein de Charlemagne, dit-il, est une fleur de politesse, qui fut probablement le fruit du voyage de Rome. "

Je ne comprends pas l'Europe sans le Pape, disait un homme éminent.

L'Europe sans le Pape, c'est l'Europe sans foyer de civilisation et de lumière; sans le lien antique et vénérable de ses nationalités; sans un centre commun d'harmonie sociale comme de foi; sans la personnification la plus auguste de l'autorité et du respect, deux choses si nécessaires à l'Europe.

L'Europe sans le Pape, ce serait une

L'Europe sans le Pape, ce serait une

L'Europe sans le Pape, ce serait une

L'Europe sans le Pape, ce serait une

L'Europe sans le Pape, ce serait une

L'Europe sans le Pape, ce serait une

L'Europe sans le Pape, ce serait une

L'Europe sans le Pape, ce serait une

L'Europe sans le Pape, ce serait une

(a) M. Guizot est protestant.

“ C'est une chose généralement reconnue, dit Chateaubriand, que l'Europe doit au Saint-Siège sa civilisation, une partie de ses meilleures lois et presque toutes ses sciences et ses arts. ”

A vrai dire, l'Église a été l'institutrice du genre humain : elle l'a vraiment élevé, éclairé, civilisé. Ingénue que nous sommes ! sa lumière bienfaisante nous environne, nous enveloppe de toutes parts ; sa morale a pénétré partout ; elle pourvoit à tous nos besoins : si elle venait à nous manquer tout-à-coup, nous serions effrayés de nos ténèbres.

Il est rigoureusement possible que Dieu ait résolu d'envoyer le Pape et l'Église Romaine au Nouveau Monde, pour lui transporter l'héritage de l'Europe... il est possible que l'Europe devienne un pays de missions... Alexandrie, Constantinople, Jérusalem reçoivent aujourd'hui des missionnaires de l'Occident... cette hypothèse est affreuse, mais la sui n'est attachée à aucune contrée. Alors, du sein du chaos europ' en, comme de Jérusalem réprouvée de Dieu, on entendait des voix s'écrier : *Sartons d'ici !*

Malheureusement des hommes religieux se sont laissés entraîner à des illusions déplorables, ont tranché d'une plume légère ces questions redoutables aux conciles mêmes ; sûrs de jouir eux-mêmes des bienfaits de l'Église, ils oublient que leurs enfants pourraient les réclamer en vain, si le vicaire de J. C., devenu pèlerin, habitait d'autres pays.

Pour ramener les esprits égarés, il fallait peut-être que les éternels principes des apôtres fussent indignement violés dans la personne de leur représentant le plus auguste, dans le plus puternel des souverains. Fasse le ciel que l'on reconnaisse enfin la faute dont on s'est rendu coupable en battant des mains à chaque révolution nouvelle, en anathématisant les pouvoirs qui mettaient la force au service de l'ordre ! Puissent de si grandes douleurs porter enfin pour tous des fruits de réparation, de sagesse, d'ordre et de paix dans la liberté et dans la justice !

L'ABEILLE.

QUÉBEC, 19 AVRIL, 1849.

L'auteur d'une Correspondance, que nous n'avons pas la place de publier, se plaint que le Rédacteur de l'Abuille et son Correspondant ne se prononcent sur rien, et nous demande raison de notre silence.

Quand nous avons accepté la rédaction de ce Journal, nous étions convaincus que ce serait imprudence de notre part que d'entreprendre de former l'opinion de nos

Confrères sur les questions si compliquées de la politique, que ce serait présomption que de vouloir porter un jugement sur des matières dont, à notre âge, on ne peut avoir qu'une connaissance très-superficielle. Quant à emprunter l'opinion des autres journaux, comme il le désirerait, le choix en devait être fait avec une maturité que nous ne nous sentons pas capable. Notre âge n'est pas celui où nous devons chercher à enseigner ; car, pour cela, il faut avoir appris, et quelque puisse être la confiance que repartent en nous un a-bonné et nos autres compagnons, elle ne saurait nous donner ce que l'expérience seule peut apprendre.

Nous nous proposons de publier un *Catalogue des Officiers et des Elèves du Séminaire*, à la suite duquel se trouveront les noms de ceux qui ont terminé leurs cours d'étude dans cette maison. — Le prix est fixé à 9 sols.

La glace arrêtée devant la ville depuis vendredi soir s'est mise en marche ce matin à la marée montante vers sept heures.

Parlement Provincial.

Mr. le Rédacteur—Le bill de l'indemnité des membres a subi sa troisième lecture. Par ce bill les membres auront droit à une paye de £ 1 par jour pendant les 90 premiers jours de la session seulement.

Le bill de Mr. Boulton de Norfolk pour limiter le nombre des conseillers exécutifs a été rejeté par 48 contre 3.

Le 11, Mr. Hincks proposa en comité général une série de résolutions sur l'aide que peut donner la législature aux entreprises de chemins de fer. Voici un abrégé des principales résolutions : Il est expédient d'accorder la garantie de la Province à toute compagnie incorporée pour un chemin de fer d'au moins 75 milles de long pourvu que le taux de l'intérêt garanti n'exécède pas 6 par 100 ; que la somme sur laquelle on l'aura garanti soit suffisante pour achever le chemin ; que la moitié de ce chemin soit terminée ; que le paiement des intérêts garantis sera la première charge sur les profits et péages de la compagnie. Le gouvernement de sa Majesté entreprend le chemin de fer entre Québec et Halifax, il est juste que le Canada entreprenne de payer annuellement une somme n'exécédant pas 20,000 livres sterling, et place à la disposition du gouvernement impérial dix milles de terre de chaque côté du chemin de fer dans les parties non concédées, et se fasse sur d'obtenir dans les parties concédées le terrain nécessaire.

Après de longs débats les résolutions passèrent.

Au conseil législatif, les résolutions de Mr. McKay, que j'ai rapportées dans une précédente lettre, ont été rejetées.

Le bill pour abolir l'emprisonnement pour dettes a été lu une seconde fois.

Depuis plusieurs jours la chambre s'est formée en comité général sur le tarif nouveau proposé par Mr. Hincks. Les principales dispositions sont : 10 par 100 sur les sucres, les melasses, le thé, le café, les tabacs ; 20 p. 100 sur le vin en bouteille ; 25 p. 100 sur les autres vins ; 10 p. 100 sur le whiskey et 2 d. par gallon (le comit. Jécidé 12 1-2 p. 100 et 3d. par gallon) ; 20 p. 100 sur les autres spiritueux ; 10 p. 100 sur le sel ; 25 p. 100 sur les épices, fruits &c. Les bestiaux qui devaient être exempts de droits ainsi que les viandes salées ont été imposées de 20 p. 100. Le bill d'indemnité des membres a subi sa seconde lecture dans le Conseil Législatif, par 14 voix contre 5.

Mr. Lafontaine a dû proposer Lundi une série de résolutions disant : 1o. qu'il importe de changer la tenure seigneuriale en une tenure libre ; 2o. qu'il faut indemniser ceux dont les justes droits seront lésés par ce changement ; 3o. qu'un comité soit nommé, pour prendre les informations nécessaires à ce sujet.

Depuis Lundi passé, la Chambre s'assemble à 10 heures, A. M., au lieu de 3 heures, P. M., excepté les Mercredis.

H. E. T.

Premiers.

RHÉTORIQUE.

F. Dumontier, en vers.

SECONDE.

Elz. Michaud, C. Legaré, en thème.

B. Lapointe, en amplification.

TROISIÈME.

J. Blouin, en version latine.

J. Villeneuve, en thème.

QUATRIÈME.

Ferd. Belleau, en thème latin.

A. Thibaudau, en version grecque.

CINQUIÈME.

Elz. Taschereau, en français.

Elz. Taschereau, en version anglaise.

SIXIÈME.

N. Gingras, en version.

A. Gingras, J. Lawler, en version.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Premier ordre.

Mizaël Giroux.

NOUVELLES D'EUROPE.

France. On s'attendait à une démonstration socialiste et communiste pour le 26 mars. Le Gouvernement avait tout disposé pour être en état de maintenir

l'ordre. Les rapports de la Banque de France ne sont pas aussi favorables que les précédents. Le déficit de 1848 est porté à 306 millions et un quart de francs. Celui de 1849 sera de 245 et demi. Quelqu'un a dit que la révolution avait sauvé la France de la banqueroute!

On lit dans la *Presse*:

« Nous pouvons annoncer que le principe de l'intervention réclamée par Pie IX, de la France, de l'Autriche, de l'Espagne et du roi de Naples, vient d'être admis, de commun accord, entre ces quatre puissances. Il s'agit maintenant de décider dans quelles proportions et par quels moyens chacune des dites puissances aura à s'associer au rétablissement du trône papal. Pour faciliter les négociations, les quatre puissances que nous venons de citer sont convenues de nommer leurs représentants résidant à Gaëte de pleins pouvoirs *ad hoc*, afin que leur intervention ne s'effectue que d'après les desseins et les vœux du souverain pontife.

Nous pouvons ajouter que si l'Angleterre en sa qualité de puissance protestante, ne se croit pas appelée à s'associer directement à l'intervention en faveur de Pie IX, elle n'en approuve pas moins le but se déclarant prête à offrir son concours moral, par l'envoi d'une flotte devant Ancône et Civita-Vecchia. »

Angleterre. Le Gouvernement a offert une récompense de £20,000 à l'équipage du vaisseau, de quelque nation qu'il soit, qui amènera Sir John Franklin à revenir sain et sauf de son expédition au pôle. Il a en outre accordé £12,000 pour équiper un vaisseau qui doit aller à la recherche de ce célèbre navigateur.

Le 19 mars, la question de l'indemnité canadienne pour 1836 et 37 a été amenée devant les Communes. Mr. Hawes sous-secrétaire d'état, a répondu que Lord Elgin n'avait reçu aucune instruction à ce sujet; que l'on avait pleine confiance dans sa discrétion. La réponse est remarquable, surtout en ce qu'elle indique dans le gouvernement de la mère-patrie l'intention de laisser à la colonie toute liberté dans ses affaires purement particulières. La nouvelle de cette réponse a produit en Canada une grande sensation. Le ministre s'est réjoui et l'opposition a été irritée. Le *Montréal Courier* termine un long article en disant: *la sanction donnée à ce bill par la couronne sera le premier pas vers la séparation du Canada de l'Angleterre.* »

Autriche. L'Empereur a dissous la diète et a donné lui-même une constitution où consacrer toutes les principales libertés que l'on réclamait; libertés religieuses et individuelle, celles de la presse et de l'en-

seignement, le droit d'association, la responsabilité du pouvoir exécutif et l'indépendance du pouvoir judiciaire. Chaque province aura une législature particulière; il y aura, en outre, une diète générale de l'empire, composée de deux chambres électives. Abbas-Pacha, vice-roi d'Egypte avait consenti à vendre à l'Autriche sa flotte qu'il regarda comme inutile; les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont fait échouer ce projet en lui en démontrant le péril et la honte. Ce contretemps a vivement contrarié le cabinet de Vienne dont les forces navales sont insuffisantes pour bloquer Venise et les côtes de l'Adriatique. Le baron Thurn, ministre d'Autriche à Paris, a adressé au ministère français une note de son gouvernement sur la question romaine. Bien que le gouvernement impérial eût prévu les conséquences dangereuses du système de réforme adopté par Pie IX, payé aujourd'hui d'une si noire ingratitude, l'Autriche ne se croit pas moins obligée de maintenir le pouvoir temporel du Pape, pouvoir consacré par une durée de dix siècles, garanti par le traité de Vienne et par une convention postérieure entre la France, l'Autriche, la Prusse et la Russie. Cette question, poursuit la note, intéresse l'Europe entière, car il n'est aucune puissance qui ne compte parmi ses sujets des membres de cette église dont le Pape est le chef. Il est donc nécessaire de mettre un terme à l'anarchie étalienne. Dans une autre note, l'Autriche réclame le droit d'intervenir en Toscane dont le Grand-duc Léopold est un prince de la famille impériale. Elle rappelle encore les traités où les différentes puissances de l'Europe sont convenues de maintenir les droits de ce prince. Il paraît donc que l'Autriche est résolue d'envahir Florence.

Allemagne. Le Parlement de Francfort a rejeté la proposition de nommer le roi de Prusse empereur d'Allemagne.

Le gouvernement anglais et l'Autriche ont fait tous leurs efforts pour prolonger l'armistice entre le Holstein et le Danemark.

Russie. L'armée a été mise sur le pied de guerre. Une armée d'observation est envoyée près de la frontière prussienne à Kowno et le corps de l'immense armée russe se trouve concentré à Sandomir, sur la frontière de Gallicie. Une guerre paraît imminente avec la Turquie fatiguée des empiétements de l'autocrate.

Pologne.—L'armée piémontaise forte de 55,000 hommes est commandée par un général polonais nommé Chrasnowski. Charles Albert en partant pour l'armée, a nommé pour lieutenant-général du royaume son fils bien aimé le prince Eugène de Cavignan. On dit que les États-

Italiens, sans compter la Lombardie et les Deux-Siciles, peuvent mettre sur pied 150 mille hommes; mais que peuvent faire des troupes encore indisciplinées contre le vieux Radetski et ses 100 mille Allemands aguerris de vieille date? Le maréchal a adressé à ses soldats une proclamation où il dépeint Charles Albert comme un insensé qui ne cherche que la ruine de son royaume et de sa dynastie, et qui très-probablement réussira à perdre l'un et l'autre. L'armée sarde a passé le Tésin le 20 mars; en conséquence, une expédition française de 12,000 hommes a reçu ordre de se tenir prête à partir au premier ordre. On s'agit beaucoup à Turin en faveur de Giolerti. Tout en regrettant que le parti de l'ordre soit réduit à invoquer un tel représentant, on peut regarder ce mouvement comme un indice du réveil des hommes modérés et une protestation contre les anarchistes.

Deux-Siciles. Le Steamer Bomlay a été confisqué par les Douanes de Londres lorsqu'il allait partir pour porter des hommes et des armes aux insurgés de la Sicile. L'ultimatum du roi Ferdinand a été rejeté par ceux-ci, non seulement à cause des conditions qu'ils jugent inadmissibles mais aussi pour empêcher le Prince d'entrer avec des troupes dans les États-Pontificaux. On faisait de grands préparatifs dans l'île pour repousser les armées royales.

Rome. La constituante continue ses opérations. Elle a voté un *emprunt forcé* qui ressemble plutôt à un vol. Cet emprunt est d'un quart sur les revenus de 1,000 à 6,000 écus, un tiers sur ceux de 6 à 8,000, la moitié sur ceux de 8 à 12, et les deux tiers au dessus. Tout y passe, les familles, les maisons de commerce, les corporations, les employés; les sommes produiront un intérêt de 5 par cent, mais elles sont garanties sur la *banqueroute*! Il est question d'exclure les évêques de toute inspection sur l'enseignement et de défendre tout legs pieux sans autorisation du gouvernement. Enfin « aucun paiement ne pourra être fait à quiconque se trouve hors du territoire de la République: » c'est un moyen lâche et indirect d'empêcher les sujets fidèles de rejoindre l'auguste proscrit de Gaëte. La France, l'Autriche, l'Espagne et Naples sont d'accord sur l'intervention. Il ne reste plus à décider que la part de chaque puissance dans l'exécution. L'Angleterre elle-même, quoique protestante et non invitée à s'en mêler, paraît prête à témoigner sa sympathie en envoyant une flotte à Ancône et à Civita-Vecchia (*deux ports des États-Romains*). On disait que les Autrichiens étaient déjà entrés sur le territoire romain.

ERRATUM.— Il s'est glissé une erreur dans notre dernier numéro, au sujet des *Gouverneurs des Colonies anglaises* : nous avons donné pour salaire à celui de la *Nouvelle-Écosse* £8,000, au lieu de £3,000 que porte le manuscrit.

ÉTABLISSEMENTS AFRICAINS.

Cape de Bonne Espérance. Sir H. Smith, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 10 sept. 1847; salaire £5,000; lieutenant-général et recevant £ 500, comme colonel du 21. bataillon de carabiniers et allowances pour habillement.

Natal. Sir Martin West, lieutenant-gouverneur, nommé le 30 déc. 1845; salaire £800, et £ 100 d'allowances pour sa table.

Sierra-Leone. Sir N. W. Macdonald, capitaine général et gouverneur-en-chef, nommé le 8 avril 1846; salaire £2,000, et £500 d'allowances pour sa table.

Gambie. Sir R. G. Macdonald, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 23 octobre, 1847; salaire £1,000, et £200 d'allowances pour sa table.

Le Côte d'Or. Capitaine W. Wiunith, M. R., lieutenant-gouverneur, nommé le 20 octobre 1845; salaire £500, et £250 d'allowances pour sa table; ne reçoit pas de demi-paye pendant son emploi civil.

COLONIES ORIENTALES.

La Nouvelle-Galles Méridionale. Sir C. A. Fitzroy, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 3 août, 1846; salaire £5,000.

La Terre de Van-Diemen. Sir W. I. Denison, lieutenant-gouverneur, nommé le 27 juin 1846; salaire £4,000, et 11s 10d par jour, comme capitaine des ingénieurs royaux.

Australie du Sud. Sir H. E. Fox-Young, lieutenant-gouverneur, nommé le 8 juin 1847; salaire £1,500.

Australie Occidentale. Capitaine Fitzgerald, M. R., gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 7 février 1848; salaire £ 800; ne reçoit pas de demi-paye pendant son emploi civil.

La Nouvelle-Zélande. Sir G. Grey, gouverneur-en-chef, nommé le 23 déc. 1846; salaire £ 2,500. Sir E. J. Eyre lieutenant-gouverneur du *Nouveau-Munster*, nommé le 23 déc. 1846; salaire £ 800.

Major général John Pitt, lieutenant-gouverneur du *Nouveau-Ulster*, nommé dans le mois de mars, 1848; salaire £400; paye comme major général £400, et £1 17 11 par jour; fourage pour cinq chevaux; allowances pour logement et rations.

Hong-Kong. Sir S. G. Bonham, gouverneur et commandant-en-chef nommé le 15 déc. 1847; salaire, £ 6,000.

Labuan. Sir J. Brooke, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 15 déc. 1847; salaire £ 2,000, et £ 500 comme conseil de sa majesté.

Mauritius. Sir W. M. Gomm, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 25 juin 1842; salaire £7,000; lieutenant-général, et recevant comme colonel du 13e régiment d'infanterie £ 1,221 18 11.

Les Iles Falkland. Sir G. Rennie, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 15 déc. 1847; salaire £ 800.

POSTES MILITAIRES.

Gibraltar. Sir R. W. Cardiner, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 20 déc. 1848; salaire £ 5,000, recevant £ 479 1 3 comme officier général d'artillerie.

Malte. Sir More O'Farrall, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 29 oct. 1847; salaire £ 4,500.

Iles Ioniennes. Lord Scaton, grand commissaire, nommé le 1er. avril, 1845; salaire £ 5,000; lieutenant-général et recevant £ 1,200 19 1, comme colonel du 15e. régiment des dragons.

Ste. Hélène. Sir P. Ross, gouverneur, nommé le 27 juin 1845; salaire £ 2,000.

Héligand. Capitaine Hindmarsh, lieutenant-gouverneur, nommé le 25 sept. 1840; salaire £ 500, et 2 par cent sur sauvetages; reçoit une demi-paye à raison de £ 228 2 6 par année. A. I.

EXTRAIT DU Journal des Jésuites.

La mère de l'Incarnation Ursuline employa presque tout le carême (1646) à peindre deux pièces d'architecture pour accompagner le tabernacle de la paroisse. Mr. Bourdon peignit quelques marches.

Avril 1646. — Les sauvages se mirent puissamment partout à travailler la terre; ils firent de nouveau à Sillery plus de 15 arpens de terre: aux 3 Rivières plus de 30 familles se mirent à cultiver; et à Montréal les français de leur côté n'en firent pas moins.

Avril 1648. — Quatre ou 5 personnes furent mises sur le chevalot pour s'être enivrés à Pasque.

Le P. Bailloquet alla en ce même temps pour la 1er. fois dire la messe à la Pointe-Lévi, et après à l'Isle aux Oyes.

Avril 1649. — Le jour de St. Marc, qui fut le dimanche, on fit procession aux Ursulines seulement; il n'y avoit que cela de faisable après vêpres.

Avril 1652. — Le 15, la sœur de l'Incarnation fait sa profession aux Hospitalières. Le P. de Quen y dit la messe, le P. Vimont y fit le sermon et y recueillit les vœux.

Avril 1664. — Le 17 du mois sortit de

notre maison Mr. Charny pour aller loger chez Mr. l'Évesque avec les autres prestres séculiers, après avoir demeuré chez nous en persien 5 ans moyns deux moys où il payoit cent écus de pension.

Avril 1668. — Le 13, la terre à tremblé notablement sur les 8 heures du matin l'espace d'environ un *micrere*.

Le 14, Mr. Giffart (†) est mort fort chrestienement, assisté du P. Carheil tout le temps de sa maladie.

Le 16, il a esté enterré sur le lieu, au pied de la croix de l'église selon qu'il l'avoit désiré. Nous avons assisté 3 de nos Pères à ses obsèques avec Mgr. l'Évesque, Mr. de Bernières et Mr. de Méséré, l'officiant, avec les Séminaristes.

(†) Robert Giffart, Sieur de BEAUFORT, (a quo non in parochia) à qui la Seigneurie de cette paroisse fut accordée, le 31 décembre 1635, étoit un des principaux citoyens de son temps. On voit par le *Journal des Jésuites* qu'il étoit Marguillier de Québec en 1646. Ce fut dans sa maison, à Beauport, que les Jésuites commencèrent à dire la messe dans cette paroisse.

Ephémérides.

24. — Les premiers Écocollets, venant en Canada, font voile de Bonfleur, 1615. Sixte V, page, 1585.

25. — Naissance de Cromwell, 1599; sa mort, 1658. Translation du corps de S. Vincent de Paul, à Paris, 1830.

26. — Les cures, en Canada, sont déclarés amovibles, 1669. Naissance de Shakespear, 1564.

20 Avril. — Départ de Cartier pour son premier voyage vers le Canada, 1534.

21. — Mort de Byron, 1824.

22. — Fondation de la Congrégation de Montréal, 1650. Fin du concile de Constance, 16e général, 1418.

23. — Le Great Western et le Sirius, premiers vapeurs venus à New-York, de Londres, 1838. Mgr. Bourget, évêque de Montréal, 1840.

—000—

EPIGRAMME.

Mévius s'en allait en criant par la ville :

“ Messieurs, j'ai le secret des vers du grand Virgile ”

—“ Oui, reprit un passant, d'un air persuadé,

“ Et jamais un secret ne fut si bien gardé. ”

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M.M. Thomas Hamel et Adolphe Legaré.

Le rédacteur est Dominique Racine.